

DOCUMENT D'ACTIVITE ET DE MAITRISE DU RISQUE INFECTIEUX (DAMRI)

Public concerné :

Toute personne ayant en charge la gestion des risques

Prérequis : Absence de prérequis.

Durée : 1 jour

Objectifs de la formation :

Compétence visée : Mettre en place et actualiser le DARI au sein de son établissement

- **Aptitudes :**
 - Développer la gestion des risques infectieux
 - Examiner le contenu d'un DARI
 - Élaborer un dossier d'Analyse du Risque Infectieux

Méthodes pédagogiques :

- Exposé du formateur, exercices pratiques.
- Elaboration d'un diagnostic et plan d'action

Le programme :

- 1. La qualité et la maîtrise des risques**
 - La réglementation en ESMS relative au risque infectieux
 - Données épidémiologiques
 - Concepts de Microbiologie
- 2. Méthodologie d'élaboration du DAMRI**
 - Identification et analyse des risques : Diagnostic organisationnel et des pratiques en matière d'hygiène
 - Plan d'action
 - Suivi et évaluation
 - Communication autour de l'élaboration d'un DAMRI
- 3. Contenu du DAMRI**
 - Organisation interne d'hygiène et de prévention du risque infectieux
 - Risques environnementaux, dont dispositifs médicaux
 - Risques liés aux soins pour le soignant et le soigné
 - Gestion de situations épidémiques
 - Scores et indicateurs

Modalités de validations des acquis :

- Réalisation d'un test de connaissances en amont et en aval de la formation
- Attestation de formation remise en fin de formation

Contacts	Céline LISEK 06-87-43-90-76 lisekformation@gmail.com	Delphine PARIS 06-76-90-77-07 delphine80paris@gmail.com
Modalités et délais d'accès	Locaux mis à disposition par l'établissement, accessibles aux personnes en situation de handicap, et permettant la distanciation entre participants. En cas de besoins spécifiques, nous contacter. Matériel (PC, vidéoprojecteur) du formateur. Adaptation des moyens pédagogiques par le formateur aux personnes en situation de handicap.	
Evaluation et livrables	Un livret d'accueil est remis à chaque stagiaire en début de séance (format dématérialisé joint au support de formation). Une évaluation des connaissances et de la satisfaction sont réalisés en amont et en aval de formation. Une documentation pédagogique remise à chaque participant, par voie dématérialisée. Une attestation de suivi de formation, les émargements, les tests de positionnement et un compte-rendu pédagogique sont remis au Client, dans les 72h suivant la formation.	

Pour connaître notre taux de satisfaction clients, **Consultez notre site !** lisekformation.fr